

15 pays adoptent la Déclaration de Mombasa pour lutter contre la pêche illégale

Quinze gouvernements d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes, d'Europe et du Pacifique ont adopté la Déclaration de Mombasa, lors de la 11^e Conférence *Our Ocean*. Elle constitue un appel à l'action, destiné aux États côtiers et aux États de pavillon en matière de transparence halieutique. Elle met particulièrement l'accent sur l'amélioration de la collecte et de la diffusion des informations relatives aux navires, ainsi que sur un meilleur accès aux données issues de la pêche. L'honorable Emelia Arthur, Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture du Ghana, a déclaré que dans son pays l'existence même de la population dépend du poisson. Elle s'est réjouie de voir le Ghana figurer parmi les premiers pays signataires de la Déclaration de Mombasa, car elle offre une tribune permettant aux différents gouvernements de s'unir et d'affirmer, sur la scène internationale, leur collaboration et leur combat commun pour la transparence dans le secteur de la pêche.

(Source : <https://laviesengalaise.com/15-pays-adoptent-la-declaration-de-mombasa-pour-lutter-contre-la-peche-illegale/>)

Le Kenya redéfinira-t-il le rôle de l'Afrique dans la diplomatie mondiale de l'Océan ?

Le bilan des océans est dans le rouge. L'humanité exploite les ressources tellement vite qu'elles ne peuvent se renouveler et pollue la mer à des niveaux insoutenables. Le Kenya peut profiter de la Conférence *Our Ocean* (OOC) 2026 pour faire entendre la voix de l'Afrique dans trois domaines interdépendants : la gouvernance et la sécurisation des Zones Economiques Exclusives (ZEE) du continent, l'affirmation d'une position dominante au-delà de sa juridiction et la valorisation du lien entre océan, climat et finance. Il faut dire que les ZEE africaines couvrent environ 13 millions de km². Elles comprennent des routes maritimes vitales et abritent une riche biodiversité. Elles assurent la sécurité alimentaire de centaines de millions de personnes, mais restent vulnérables à la pêche illégale, à la contrebande et à la pollution. Le bilan de mesures concrètes, telles que les patrouilles conjointes et les centres d'information partagés, est mitigé. Trop souvent, ce sont les bailleurs de fonds et les partenaires militaires qui définissent l'agenda, laissant les priorités africaines sous-financées. L'OOC 2026 devrait changer le cadre de référence ; la sécurité maritime n'est pas seulement une préoccupation navale, mais une question de gouvernance et d'équité.

(Source : <https://issafrika.org/fr/iss-today/le-kenya-redefinira-t-il-le-role-de-l-afrique-dans-la-diplomatie-mondiale-pour-l-ocean/>)

L'économie bleue : un modèle de solutions africaines aux problèmes africains

Sur les 54 États africains, 38 sont des territoires côtiers et plus de 90% des exportations et importations africaines s'effectuent par la voie maritime. Les eaux territoriales, sous juridiction africaine, s'étendent sur 13 millions de km², avec un plateau continental de près de 6,5 millions de km², comprenant des Zones Economiques Exclusives (ZEE). Le continent africain renferme un total de 1 362 000 km² de lacs, réservoirs et zones humides, soit 17% des ressources mondiales en eaux de surface. L'Afrique bénéficie ainsi d'un poids stratégique et géopolitique mondial dans le domaine maritime. L'économie bleue peut permettre aux États africains de tempérer l'unilatéralisme constant dans leurs relations économiques classiques avec les multinationales et offrir un modèle de permaculture, basé sur une conception endogène du développement. C'est-à-dire, une sortie du modèle d'exploitation, issu du moule du sous-développement qui intègre l'idée de comparaison. C'est ainsi que l'Agenda 2063 de l'Union africaine intègre l'économie bleue dans ses « *objectifs et domaines prioritaires des dix prochaines années* » et considère son exploitation comme la première aspiration d'une « *Afrique prospère* ».

(Source : <https://www.thinkingafrica.org/V2/leconomie-bleue-un-modele-de-solutions-africaines-aux-problemes-africains/>)

20 millions d'emplois à protéger grâce aux politiques de l'économie bleue

Longtemps sous-exploitées, les ressources marines africaines suscitent, aujourd'hui, un intérêt croissant. Entre enjeux économiques, alimentaires et environnementaux, l'économie bleue devient un levier stratégique pour le continent, malgré des défis de gouvernance. Elle soutient près de 20 millions d'emplois sur les côtes, dont plus de 12 millions en Afrique de l'Ouest. Cependant, plusieurs défis persistent : la fragmentation institutionnelle, qui complique la coordination entre ministères et la faiblesse de la régulation, illustrée par la pêche illicite, la pollution marine et la surexploitation des ressources. Avec plus de 30 000 km de côtes, l'Afrique dispose d'un fort potentiel maritime, dont la valorisation dépendra d'une gouvernance efficace.

(Source : <https://africa24tv.com/afrique-20-millions-demplois-a-protoger-grace-aux-politiques-de-leconomie-bleue/>)

Economie bleue : pourquoi l'Afrique doit repenser sa stratégie ?

Pour Faraj Abdelmalek, expert à la Banque mondiale, spécialiste dans la gestion des ressources halieutiques et l'économie bleue en Afrique, l'un des principaux défis africains réside dans la fragmentation des politiques maritimes. « *L'économie bleue n'est pas une simple addition de secteurs* », a-t-il expliqué, estimant que la pêche, les ports, le transport maritime, le tourisme côtier ou encore les ressources littorales doivent être pensés dans une logique de chaîne de valeur intégrée. Selon lui, cette vision systémique devient, aujourd'hui, indispensable pour accompagner la transformation économique des pays africains, alors que près de 90 à 95 % des échanges commerciaux du continent transitent par les espaces maritimes et portuaires. Dans ce contexte, il considère que l'Afrique dispose d'une fenêtre stratégique majeure, à condition d'investir simultanément dans les infrastructures, la gouvernance et l'exploitation intelligente des ressources maritimes. À défaut, plusieurs segments du secteur maritime pourraient devenir des « *verrous* » freinant la compétitivité économique et la création d'emplois.

(Source : <https://lobserveur.info/article/118280/economie/economie-bleue-pourquoi-lafrique-doit-repenser-sa-strategie-maritime>)

Nb: le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.